

## AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Gares de : **Brest – Nancy – Nantes – Nice – Rouen**

**Gares & Connexions, branche de SNCF Mobilités en charge de la gestion et du développement des gares, organise une consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation des emplacements et l'exploitation de l'activité visée ci-dessous.**

La société RETAIL & CONNEXIONS, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assurera la conduite administrative de cette consultation pour le compte de SNCF Mobilités.

Société RETAIL & CONNEXIONS  
16, avenue d'Ivry  
75013 PARIS

### 1. **DESCRIPTION DES EMPLACEMENTS ET CARACTERISTIQUES GENERALES**

La présente consultation a pour objet l'attribution d'un contrat d'occupation de 5 (4+1) emplacements dans les gares de Brest, Nancy, Nantes, Nice + Rouen.

Il est entendu que l'emplacement dans la gare de Rouen est présenté comme une option qui pourra être levée ou non par Retail & Connexions à l'issue de la remise des offres. Les candidats devront obligatoirement répondre sur les 5 gares de la présente consultation.

Il est indiqué que la liste des emplacements est susceptible d'être modifiée, et que les caractéristiques sommaires de chaque emplacement sont mentionnées à titre purement indicatif, chaque opérateur étant informé que la description définitive des emplacements sera celle mentionnée au Dossier de Consultation.

Activité autorisée : **restauration de type bistronomie** : une cuisine, non pas de haute gastronomie étoilée, mais de bistrot contemporain de niveau supérieur, d'excellente facture.

#### ▪ **BREST**

**Emplacement n°1** : existant

Localisation : extrémité ouest de l'aile sud de la gare

Surface mise à disposition : environ 393 m<sup>2</sup>

#### ▪ **NANCY**

**Emplacement n°2** : en cours de rénovation et d'agrandissement

Localisation : dans le bâtiment voyageur orientation hall Thiers et Parvis

Surface mise à disposition : environ 489 m<sup>2</sup>

▪ **NANTES**

**Emplacement n°3** : en cours de création

Localisation : sur la mezzanine de la nouvelle gare de Nantes

Surface mise à disposition : environ 633 m<sup>2</sup>

▪ **NICE**

**Emplacement n°4** : existant

Localisation : dans le bâtiment voyageur et sur le parvis

Surface mise à disposition : environ 862 m<sup>2</sup>

▪ **ROUEN RIVE DROITE**

**Emplacement n°5** : existant

Localisation : dans le bâtiment voyageur orientation hall et parvis

Surface mise à disposition : environ 640 m<sup>2</sup>

## **2. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DES CONSULTATIONS**

Les candidats intéressés par la présente consultation, opérant en direct ou en groupement, doivent adresser à la société RETAIL & CONNEXIONS une demande d'envoi de Dossier de Consultation.

**Cette demande de Dossier de Consultation devra être impérativement reçue avant le mercredi 19 décembre 2018 à 18h.**

**Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.**

**La demande de Dossier de Consultation devra être adressée par courrier électronique aux deux adresses courriel suivantes :**

- [mbrietmolis@retail-connexions-sncf.fr](mailto:mbrietmolis@retail-connexions-sncf.fr) et [fduranddelabre@retail-connexions-sncf.fr](mailto:fduranddelabre@retail-connexions-sncf.fr)

Cette demande devra impérativement comporter :

- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ; les candidats ont la possibilité de mentionner au maximum deux adresses ;
- Un numéro de téléphone et une adresse postale permettant, le cas échéant, de contacter le candidat, en mentionnant les nom et prénom du ou des interlocuteurs à joindre (2 maximum).

Il appartient à chaque candidat de s'assurer que sa demande de Dossier de Consultation faite auprès de la société Retail & Connexions a bien été reçue par cette dernière. La société Retail & Connexions ne saurait être tenue pour responsable d'une erreur du candidat dans l'envoi de sa demande par courriel. À cette fin, le candidat ayant envoyé une demande en vue de télécharger le Dossier de Consultation pourra contacter Florian Durand-Delabre au n° de téléphone suivant : 01 83 94 47 44.

Les candidats se verront adresser un courriel, à l'adresse électronique qu'ils auront indiquée, contenant le lien, l'identifiant et le mot de passe leur permettant de télécharger gratuitement le Dossier de Consultation qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur candidature et leur offre, et notamment :

- Les conditions juridiques applicables au Contrat d'Occupation (durée, calcul de la redevance...);
- Les caractéristiques techniques de(s) l'emplacement(s) (localisation, surfaces, descriptifs techniques...);
- Les conditions et la date de remise des candidatures et des offres ;
- Les critères d'analyse des offres.

Pour information, la présente procédure de consultation comprendra cinq étapes principales :

- Demande par le(s) candidat(s) auprès de la société RETAIL & CONNEXIONS du Dossier de Consultation ;
- Envoi d'un courriel par la société RETAIL & CONNEXIONS contenant les éléments permettant de télécharger le Dossier de Consultation aux candidats qui en auront fait la demande ;
- Remise des offres par les candidats intéressés par la consultation ;
- Analyse des offres ;
- Attribution du Contrat d'Occupation Temporaire au candidat retenu et information des candidats non retenus.

SNCF Mobilités et la société RETAIL & CONNEXIONS se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la consultation ou à une partie de la consultation (c'est à dire un ou plusieurs lots).

Aucun candidat ne pourra invoquer l'interruption de la consultation pour réclamer à SNCF Mobilités ou à la société RETAIL & CONNEXIONS une quelconque réparation de quelque nature que ce soit.

Seuls les candidats, ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de Consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur candidature et leur offre.

Il est précisé que les candidats pourront répondre seul ou en groupement ; dans le cas d'un groupement l'un au moins des membres du groupement devra avoir demandé le Dossier de Consultation dans le délai susmentionné pour permettre au dit groupement de déposer sa candidature et son offre.

### **3. CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA CONSULTATION :**

<b>Mercredi 19 décembre 2018 – 18h00</b> <i>(date impérative)</i>	Date et heure limite de réception par la société RETAIL & CONNEXIONS de la demande de Dossier de Consultation
<b>Jeudi 20 décembre 2018</b> <i>(date indicative)</i>	Date prévisionnelle d'envoi aux opérateurs en ayant fait la demande (conformément au point 2 ci-dessus) des courriels permettant de télécharger le Dossier de Consultation
<b>Mercredi 20 mars 2019</b> <i>(Date impérative)</i>	Date de remise de la candidature et de l'offre par les opérateurs intéressés conformément à la date mentionnée dans le Dossier de Consultation

SNCF Mobilités et/ou la société RETAIL & CONNEXIONS se réservent le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des candidatures et des offres (qui sera

mentionnée dans le Dossier de Consultation), tout complément et/ou toute(s) modification(s) au Dossier de Consultation.